

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (PU/2021/0124).

Le terrain concerné est situé rue du Puits à 1341 Céroux-Mousty, et cadastré 02 C 153 F.

Le projet consiste en la modification du relief du sol afin de faire un accès à un terrain et la cession de l'espace à la Ville pour l'élargissement de la voirie.

La demande doit être soumise à enquête publique conformément aux dispositions du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45, du mardi au vendredi de 8H 30 à 12H 15 et les samedis de 9H à 11H30 uniquement sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance** soit par téléphone au 010/43.62.70 soit par mail sur urbanisme@olln.be :

Du 10/11/2021 au 10/12/2021

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'architecte communale traitant la demande (010/43.62.70).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/11/2021 au 10/12/2021 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature**.

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 02/11/2021.